



A.P.E.L. St-Joseph
C.P. 294, St-Adolphe d'Howard, QC
J0T 2B0

APEL ST-JOSEPH

L'Association pour la Protection de l'environnement du Lac St-Joseph

<http://www.apel-stjoseph.com/>
asj@apel-stjoseph.com

Le 05 mai 2008

Communiqué pour diffusion immédiate

L'APEL du lac St-Joseph à St-Adolphe D'Howard vient de tenir son assemblée annuelle

L'APEL du lac St-Joseph a tenu son assemblée annuelle dimanche le 4 mai à la salle du conseil municipal de St-Adolphe d'Howard. En plus des nombreux membres présents, l'APEL était honoré de la présence du pro-maire monsieur Duncan Howard et de la conseillère municipale Lise Villeneuve. Durant cette assemblée le président de l'APEL, Serge Roberge a souligné quelques faits marquants durant la saison 2007-2008.

Ainsi grâce à l'augmentation du nombre des membres en 2007, l'APEL a pu disposer de ressources financières minimales pour développer un début de carnet de santé du lac St-Joseph. Deux tests professionnels d'analyses de la qualité de l'eau ont été effectués durant l'été 2007 par la firme Laboratoire Bio-Services de Sainte-Agathe-des-Monts. Ces tests ont permis d'en connaître un peu plus sur la qualité de l'eau du lac (taux de phosphore et température de l'eau (principaux paramètres pour l'éclosion de l'algue bleue), chlorophylle « a », azote total, oxygène dissous dans l'eau, etc.).

Comme mentionnait monsieur Roberge, les analyses de l'année passée sont intéressantes pour donner une image sur la qualité de l'eau du lac, mais ce sont les données de cette année et des années suivantes qui seront encore plus importantes car nous serons ainsi en mesure de connaître l'évolution du lac. Est-ce que les données de cette année vont indiquer que la qualité de l'eau s'améliore, reste pareille ou se détériore ? Nous devrions en savoir plus au cours de la saison estivale car cette année 3 séries de tests seront effectués. Les résultats des tests de 2007 seront bientôt disponibles sur le site Internet de l'association à l'adresse <http://www.apel-stjoseph.com/> et les tests de 2008 seront inscrits au cours de la saison estivale.

Monsieur Roberge en a profité aussi pour remercier les représentants de la municipalité pour le nouveau programme de subvention aux associations qui sont vouées à la protection des lacs à St-Adolphe. « Vous avez entendu notre association et d'autres qui sont vouées à la protection de l'environnement et compris qu'en leurs fournissant une aide supplémentaire, c'est l'ensemble de tous les résidents de St-Adolphe qui vont profiter d'un environnement sain et durable ». Le montant de 1 000\$ supplémentaire de subvention que l'association pourra profiter aidera grandement à la réalisation de projets ou actes environnementaux pour le lac St-Joseph.

Comme en 2007, l'association fera une distribution d'arbres pour ses membres et cette distribution aura lieu autour du mois de mai ou au début de juin. L'association avait fait une demande initiale à la firme Abrinord, mais cette année, la firme Abrinord a demandé aux municipalités de prendre en charge la distribution des arbres aux associations. Ainsi, si les quantités reçues le permettent, l'association devrait recevoir plus de 250 arbres qui seront offerts aux membres pour les aider, en autres, à se conformer aux nouvelles normes émises par la MRC des Pays-d'en-Haut concernant l'aménagement de la bande riveraine.

Les membres ont été aussi informés que le conseil d'administration de l'APEL a entériné deux résolutions qui seront envoyées à la municipalité. Ainsi, afin de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau du lac St-Joseph face à la menace de l'algue bleue, la première résolution encourage fortement la municipalité à continuer ses efforts et même à les augmenter pour s'assurer que l'ensemble des fosses septiques sur le territoire de la municipalité fonctionnent adéquatement en respect avec la réglementation en cours.

La deuxième résolution demande à la municipalité de mettre les efforts nécessaires pour que les règlements actuels sur les accès au lac et les quais soient pleinement respectés. Le lac St-Joseph vit une augmentation du nombre d'embarcations d'année en année et il est important de gérer et contrôler cette croissance car le lac lui-même ne peut prendre d'expansion.

En terminant, monsieur Roberge a informé les membres que l'association tentera cette année d'être encore plus visible pour l'ensemble de la population de St-Adolphe, continuera à sensibiliser les divers intervenants et utilisateurs du lac sur la fragilité et l'équilibre à conserver pour le lac et participera aux grands rendez-vous de consultation prévus à l'été et cet automne à St-Adolphe. Également, 3 nouveaux membres s'ajoutent au conseil d'administration actuel et feront sûrement profiter l'association de leur connaissance et expérience.

L'APEL St-Joseph est un organisme sans but lucratif représentant ses membres auprès de la municipalité de St-Adolphe d'Howard et participant activement à l'élaboration de plans d'actions, d'information et d'éducation visant la protection du lac St-Joseph et de ses riverains. **Sa mission est la protection du lac St-Joseph à St-Adolphe d'Howard.** L'objectif principal est la promotion d'un environnement sain, durable et sécuritaire pour les riverains et usagers du lac St-Joseph.

Le président de l'APEL du lac St-Joseph
Serge Roberge

asj@apel-stjoseph.com